

LESTELLE BETHARRAM



BULLETIN MUNICIPAL

Mai 2010

SOMMAIRE

<i>Le mot du Maire</i>	<i>page 3</i>
<i>Le mot du rédacteur</i>	<i>page 5</i>
<i>Comptes rendus des séances du Conseil municipal</i> ---	<i>page 5</i>
<i>Repas du Nouvel An</i>	<i>page 9</i>
<i>Inauguration du Salon de Coiffure</i>	<i>page 10</i>
<i>Les Nouveaux arrivants</i>	<i>page 11</i>
<i>Concerts</i>	<i>page 12</i>
<i>Le Père Suberbielle part en retraite</i>	<i>page 13</i>
<i>Les 100 ans du Père Canton</i>	<i>page 14</i>
<i>Caractéristiques du budget communal</i>	<i>page 15</i>
<i>Opération « J'aime la vie, je ralentis »</i>	<i>page 19</i>
<i>La vie associative</i>	<i>page 20</i>
<i>Les Conscrits</i>	<i>page 25</i>
<i>A noter</i>	<i>page 26</i>
<i>Etat Civil</i>	<i>page 27</i>
<i>Les Croix à Lestelle-Bétharram</i>	<i>page 28</i>
<i>Les dates à retenir</i>	<i>page 30</i>

Crédit photos : Michel CORSINI

LE MOT DU MAIRE

La saison touristique est un temps important de la vie de notre commune que les professionnels attendent avec impatience. Ces derniers connaissant bien leur métier, savent s'adapter aux évolutions de la demande et travailler en coopération avec tous les acteurs de la plaine de Nay. Pour cela, ils ont à leur disposition l'Office de Tourisme communautaire dont la mission est la promotion du territoire et de l'offre touristique locale, et la coordination des acteurs locaux. Une étude est d'ailleurs en cours pour impulser de nouvelles orientations à la politique touristique locale.

L'office ouvre une antenne à Lestelle-Bétharram du 15 juin au 31 août pour les nombreux touristes de passage et à destination ou en provenance de Lourdes. Cela valorise la dimension touristique de notre Commune et rend service aux estivants séjournant dans le village.

Le Conseil municipal, quant à lui, ne ménage pas ses efforts pour continuer à mettre en valeur notre patrimoine : restauration en cours de la façade de la Chapelle Notre-Dame de Bétharram, modernisation du camping et des chalets, fleurissement des espaces publics. Grâce au travail de la commission tourisme nous allons rapidement mettre en place une nouvelle signalétique aux entrées du village et sur la place, où l'implantation récente des commerces a un impact très positif sur l'attractivité et la vitalité de notre bastide.

L'été qui approche, ce sont aussi les fêtes de la Saint Jean qui se préparent. Le Comité des fêtes a concocté un programme innovant qui tout en bousculant un peu nos habitudes, propose des animations de qualité et des attractions pour tous les âges. Un grand merci au Président, aux membres du Comité et aux Conscrits pour leur implication et leur dynamisme.

L'AGL XIII a fait une bonne saison rugbystique qui s'est terminée trop prématurément. Qualifiés pour les phases finales du championnat ils ont perdu le 1^{er} match qualificatif. Mais ils sont arrivés comme l'an dernier en finale de la Coupe d'Aquitaine où malheureusement, cette année La Réole a raflé le trophée.

Je salue les dirigeants et les joueurs pour leur engagement et leur volonté de diversifier les activités du club. En effet, grâce à un partenariat avec le lycée collègue Le beau Rameau, ils ont mis en place une activité rugby pour les élèves de l'établissement qui connaît un franc succès. Bravo pour cette belle initiative.

Au nom du Conseil municipal, je souhaite de bons résultats aux examens pour les collégiens, lycéens et étudiants, une fréquentation touristique à la hauteur des attentes des professionnels et un bel été pour tout le monde.

Jean-Marie BERCHON

Le Mot du Rédacteur

"Il n'y a pas de sots métiers, mais que de sottés gens". Cette maxime, que nous connaissons tous, combien de fois l'avons nous entendue. Et je ne sais pas si vous l'avez remarqué, mais ces temps-ci, quelques corps de métiers connaissent un engouement certain...même si les personnes optant pour ces nobles labeurs ont parfois (heureusement, pas toujours) zappé l'apprentissage en se lançant dans l'aventure sans connaître l'alpha et l'oméga, sans parler du bêta. .

De cette époque où l'apprenti allait quérir l'ABC du métier chez un patron, qui lui livrait ses petits secrets, éléments indispensables de la réussite de l'entreprise, le leitmotiv tournait autour du boulot bien fait. Aujourd'hui, les métiers manuels semblent attirer moins les jeunes que d'autres jugés plus faciles et certainement plus rentables. Par exemple, celui de la communication. Aux orateurs de l'époque glorieuse succèdent de nouveaux communicants. Qui emploient des locutions "new ave". Au Panthéon des clichés, les "Ça déchire grave", "On a tout donné" ou "on ne lâchera rien", tiennent la corde et s'ils réussissent à placer dans la conversation une multitude de "en fait", ils deviennent les Phénix des hôtes de ces bois. Des bois où désormais renards et corbeaux partagent le fromage et le dégustent ensemble.

Entre le tout et le rien, la modernité pense s'éclairer parce qu'elle broie du noir. Parfois, heureusement, un soleil se lève, une aurore boréale colore nos cieux. Comme dirait Léon Daudet (ne pas confondre avec Alphonse), " C'est dans ces moments-là qu'il faut extraire l'essentiel de la circonstance et l'éternel du transitoire".

Même si nos vies ne ressembleront jamais à des poèmes.

Michel Corsini

COMPTES RENDUS de SÉANCES du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 mars 2010

Tous les Conseillers municipaux étaient présents ; Mme Mouré donne procuration à Mme Bonnefon.

Secrétaire de séance : M Corsini

Le compte-rendu sommaire de cette séance a été affiché le 22 mars 2010 en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT.

Comptes Administratifs, Comptes de Gestion, Affectation résultat

Budgets des services d'eau et d'assainissement

Ils sont adoptés à l'unanimité, en tenant compte des restes à réaliser, avec un excédent global en fin d'exercice de :

Eau : 17 166,74 €

Assainissement : 7 168,69 €

L'affectation du résultat est votée à l'unanimité, de même pour le compte de gestion du Receveur.

Budget Camp de Tourisme

L'exercice 2009 présente un excédent global de 25.373,10 € L'affectation du résultat est votée à l'unanimité ainsi que le compte de gestion du Receveur.

Budget Locaux Commerciaux

L'exercice 2009 présente un excédent global de 126.218,33 € L'affectation du résultat est votée à l'unanimité ainsi que le compte de gestion du Receveur.

Budgets primitifs :

Budgets des services d'eau et d'assainissement

Le budget du service de l'eau s'élève à 62.653 € pour la section d'exploitation et à 21.198 € pour la section investissement.

Le budget du service de l'assainissement s'élève à 69.641 € pour la section exploitation et à 42.283 € pour la section investissement.

Les tarifs votés sont les suivants :

Eau : 0,65 € le m³

Terme fixe par branchement : 20,00 €

Assainissement : 1,01 € le m³

Participations pour mise à disposition de personnel communal :

Service eau : 6.485 €

Service assainissement : 9.242 €

Budget Camp de Tourisme

Le budget s'élève à 47.373 € pour la section d'exploitation et à 86.936 € pour la section investissement.

Budget Locaux commerciaux

Le budget s'élève à 12.120 € pour la section d'exploitation et à 301.225 € pour la section investissement.

Motion Communauté des Communes de la Vath Vielha

Le SDIS (Service Départemental Incendie Sécurité) décidait l'an passé de ne plus répondre aux interventions de la lutte contre les frelons. L'Association des Maires de la communauté de la Vath Vielha regrette cette décision et adresse une motion à la Directrice du SDIS afin de revenir sur cette décision.

Convention Passage avec ErDF

ErDF porte à notre connaissance son projet de mise en souterrain d'une partie de son réseau moyenne tension. Ainsi, la ligne qui traverse le Camp de Tourisme pour rejoindre Montaut sera supprimée. Un local jouxtant celui alloué au club de pétanque abritera le transformateur de la Rue du Parc des Sports et donnera lieu à établissement d'une convention avec la Mairie. Idem à la Croix des Hauteurs où la ligne sera enterrée en chemin de randonnée après convention avec la Commune. Le Conseil autorise le M le Maire à signer ces deux conventions avec ErDF.

Association Plain'Ecran

L'Association Plain'Ecran demande une subvention suite à la séance "Le cerf volant du bout du monde" vue par les écoliers lestellois. Les frais de transport s'élevant à 120 € le Conseil décide de voter cette somme à l'unanimité.

Concours du Comité National de la Résistance et de la Déportation

Le Comité Départemental des P.A, en accord avec les décisions du Comité National de la Résistance et de la Déportation, a décidé de mettre sur pied un concours afin de sensibiliser les élèves des collèges de Nay, Coarraze, Lestelle-Bétharram et d'Igon sur cette période tragique de 1939 à 1945. Ce concours a pour but de sensibiliser les collégiens au devoir de mémoire. A sa demande, le Conseil municipal vote une subvention de 100 € pour soutenir cette action.

Questions diverses :

Le contrat d'assurance pour le cinémomètre placé à l'entrée du village suite à l'opération "J'aime la vie, je ralentis" se chiffre à 56 € pour la quinzaine de jours où il a été mis en fonction.

Dans le même cadre de cette opération, le spectacle de marionnettes pour les élèves de l'école revient à 250 €

Le Conseil décide de ne pas faire usage de son droit de préemption concernant la vente d'un immeuble situé dans le périmètre de la ZAD Saint Jean.

Séance du 14 avril 2010

Tous les Conseillers municipaux étaient présents ;

Secrétaire de séance : M Corsini

Le compte-rendu sommaire de cette séance a été affiché le 20 avril 2010 en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT.

Compte Administratif, Compte de Gestion, Affectation résultat

Budget de la Commune

A l'unanimité, l'Assemblée Communale donne quitus à Monsieur le Maire pour le Compte Administratif 2009.

- section fonctionnement : excédent de 79.346,70 €
- section investissement : excédent de 174.773,40 €

L'excédent global est de 254.120,10 €

Le compte de gestion du Trésorier est voté à l'unanimité.

Budget Primitif Communal

En préambule, M. le Maire expose les grandes lignes de ce budget établi par la Commission des finances et les principaux investissements pour 2010 : l'achat d'un nouveau véhicule, changement des fenêtres de la mairie, mise en place signalétique dans le village, ...

La section fonctionnement s'équilibre à 695.420,00 € permettant le virement de 236.373, 00 € à la section investissement.

La section investissement est équilibrée à 890.087 €

A l'unanimité, l'Assemblée Communale donne quitus à M. le Maire pour le vote de ce budget primitif.

Taux d'imposition:

Compte tenu du produit attendu de 123.207 € pour le budget 2010, à l'unanimité les taux suivants sont votés :

- Taxe d'habitation : 7,54 %
- Foncier bâti : 7,86 %
- Foncier non bâti : 33,22 %

M. le Maire fait remarquer que Lestelle-Bétharram se situe, au sein de la Vath Vielha, dans les communes où la pression fiscale est des plus faibles.

Tarifs 2010 :

✓ **Concession cimetière (le m²)**

- perpétuelle : 42 €
- 30 ans : 16 €
- 15 ans : 8 €

✓ **Plaçage : (inchangé)**

- <25 m² : 7,00 €
- entre 25 et 50 m² : 10,00 €
- entre 50 et 100 m² : 12,00 €
- les 100 m² : 15,00 €

✓ **Prêts des salles et du matériel :**

- Aux particuliers de la Commune :
 - location des salles : gratuite
 - fourniture chauffage : 45 €
 - mise à disposition de la vaisselle : 25 €
 - location chaises : 0,30 €
 - location table: 0,80 €
- Pour les Associations et groupes organisés de la Commune : (Gratuité complète)
- Pour toute autre personne ou groupe :
 - location de la salle des fêtes,
sans chauffage et avec matériel sur place : 220 €
 - location de la salle des fêtes,
avec chauffage et avec matériel sur place : 320 €
 - location salle de l'Isarce, sans chauffage : 160 €
 - location salle de l'Isarce, avec chauffage : 200 €

- ✓ **Le forfait des fournitures scolaires** est porté à 80 €par enfant.
- ✓ **Services périscolaires : tarifs applicables au 1^{er} septembre 2010)**
 - Cantine :
 - Repas enfant : 2,60 €
 - Repas des commensaux : 3,70 €
 - Garderie :

Nombre d'enfants à charge	Revenus 2008		
	Inférieurs à	Compris entre	Supérieurs à
1 enfant	20.059€	20.059 et 44.576 €	44.576 €
2 enfants	23.095 €	23.095 et 51.322 €	51.322€
3 enfants	26 738 €	26.738 et 59.418 €	59.418
4 enfants	30.381 €	30. 381 et 67.514€	67.514 €
Premier enfant	1,40 €/ jour	2,00 €/ jour	2,60 €/ jour
Autres enfants	0,70 €/ jour	1,00 €/jour	1,30 €/jour

- ✓ **Repas à domicile : 6,70 €**
- ✓ **Taxe de séjour :**
 - Hôtel de tourisme 3 étoiles : 0.80 €/chambre/ jour
 - Hôtel de tourisme 2 étoiles : 0.61 €/ chambre / jour
 - Hôtel de tourisme sans étoiles : 0.25 €/ chambre / jour
 - Chambre d'hôtes : 0.25 €/ chambre / jour
 - Gîtes village vacances : 0.80 €/ gîte / jour
 - Gîtes ruraux : 0.61 €/ gîte / jour
 - Terrain de camping : 0.31 €/ emplacement / jour

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le budget et vote les différents tarifs proposés.

Budget de l'eau et de l'assainissement: Délibération Budgétaire Modificative

A la demande du Trésorier, le Conseil municipal vote une délibération budgétaire modificative qui transfère une partie du montant des dépenses imprévues à l'article 6155 (entretien et réparation).

Travaux : Traversée d'agglomération

Le Maire est autorisé à signer un avenant de 3.185 €HT avec la SACER.

Devis de l'ONF

Le Conseil accepte un devis pour l'ONF de 3.480 €concernant des travaux d'entretien de notre forêt communale.

Etude APGL :

M. le Maire est autorisé à signer une convention avec l'APGL pour la réalisation d'une étude prospective des finances de la Commune.

Repas du Nouvel An

Dimanche 10 janvier, le Conseil Municipal de Lestelle-Bétharram recevait les personnes du 3^{ème} âge pour le traditionnel repas du nouvel an. Ils étaient 120 à braver les intempéries et répondre favorablement à cette invitation, malgré la neige tombée abondamment la veille. Lionel et Claudie Gracia concoctaient en la circonstance un repas de qualité dans une ambiance surchauffée grâce au talent de Max, l'animateur suppléant au pied levé les chanteuses de "La bande à Nanette" bloquées du côté de Bagnères de Bigorre. Malgré tous ces aléas, les présents ont passé une excellente journée.



Ambiance, ambiance !!!

Inauguration du Salon de Coiffure

Patricia Latrille et Gisèle Bonhoure inauguraient vendredi 8 janvier, leur troisième salon de coiffure. Les deux premiers étant à Artix et Navarrenx, le petit dernier se situe Place Saint-Jean à Lestelle-Bétharram. Leurs amis se pressaient nombreux à cette sympathique manifestation de même que les élus de la commune. Après quelques mots d'accueil prononcés par Patricia Latrille, Jean-Marie Berchon, le Maire du village, disait toute la fierté de la Commune de voir de jeunes et dynamiques personnes relever le défi des commerces de proximité. Ensuite, il était temps de trinquer à la réussite de ce nouveau salon.



A la santé du salon

Nouveaux arrivants fêtés

Fidèle à la tradition établie depuis quelques années, le Conseil Municipal invitait vendredi 15 janvier les nouveaux Lestellois et les nouvelles Lestelloises au "pot de bienvenue". Après les avoir accueillis, le Maire adressait les meilleurs vœux de la commune et présentait les forces vives du village : les représentants des diverses associations, les commerçants, les artisans, les Pères de Bétharram, les responsables des écoles et de la Maison de Retraite. Après différentes interventions, les participants, venus nombreux, ont pu converser à loisir autour d'un apéritif convivial.



Une vue de l'assistance

Concerts

Concert du Nouvel An



Dans la Salle des Fêtes archicomble, l'Ensemble Orchestral de Pau, sous la direction du talentueux et facétieux Guy Brunshwig, les chorales "Yssera Viva" et Aimer Chanter" placées sous la baguette de Stéphanie Salvo, donnaient un concert de grande qualité

samedi 16 janvier. Si l'an passé, c'était une grande première, le fait d'avoir renouvelé ce concert du Nouvel An, cette année, a ravi les nombreux spectateurs présents. Et bonne nouvelle, l'Ensemble Orchestral de Pau a pris date pour venir en 2011. Il ne reste plus aux mélomanes avertis (et aux autres aussi) de patienter un an pour se rassasier de sons mélodieux ainsi que de voix agréables.

« Courant d'Eire »



Yssera Viva, accompagné de plusieurs musiciens, donnait à la Salle des Fêtes, un concert le samedi 10 avril devant une bonne chambrée. Chants et airs gaéliques étaient

mis à l'honneur pour cette soirée au nom évocateur " Courant d'Eire". En fin de concert, la chorale descendue dans la Salle, invitait le public à la danse....gaélique, bien entendu.

Le Père Suberbielle part en retraite



Après avoir exercé son sacerdoce durant plus de vingt ans à Lestelle-Bétharram, le Père Jean Suberbielle vient de faire valoir ses droits à la retraite. Qu'il passera tout près, puisqu'il sera résident de la maison de Bétharram. Le Conseil Municipal tenait à lui rendre hommage, vendredi 29 janvier, au cours d'une réception, en présence de très nombreux paroissiens, d'amis et de personnalités religieuses ou laïques. Jean-Marie Berchon, au cours d'une allocution très riche en détails, retraçait le

parcours du Père Jean. Avant d'arriver à Lestelle-Bétharram, Jean Suberbielle est resté seize ans en poste à Sarrance. Ordonné prêtre en 1953 à Bordeaux, il séjourne d'abord en Palestine durant deux ans avant de rejoindre la Côte d'Ivoire où il y reste dix ans. Jean-Marie Berchon, après avoir signalé ces nombreuses destinations ajoutait « *Les différentes étapes de votre ministère vous ont permis de connaître des cultures et des coutumes bien différentes des nôtres et d'acquérir un regard ouvert sur le monde. Votre sourire engageant et votre gentillesse font l'unanimité des paroissiens et des villageois* ».

Afin de passer une retraite confortable, la Commune offrait à l'ecclésiastique un fauteuil de relaxation. Au nom des paroissiens, Muriel Bonnefon et Josette Laclotte remettaient la somme d'argent collectée et destinée au remplacement du véhicule actuel, de même qu'un tableau peint par Josette, représentant les Pyrénées, passion du Père Jean, randonneur hors-pair. Présents dans la salle et appelés à lui succéder, les Pères Michel Vignau et Gérard Zugarramurdi ont pu faire connaissance avec les nombreux présents et constater l'importance que les Lestelloises et les Lestellois accordent à leur curé.

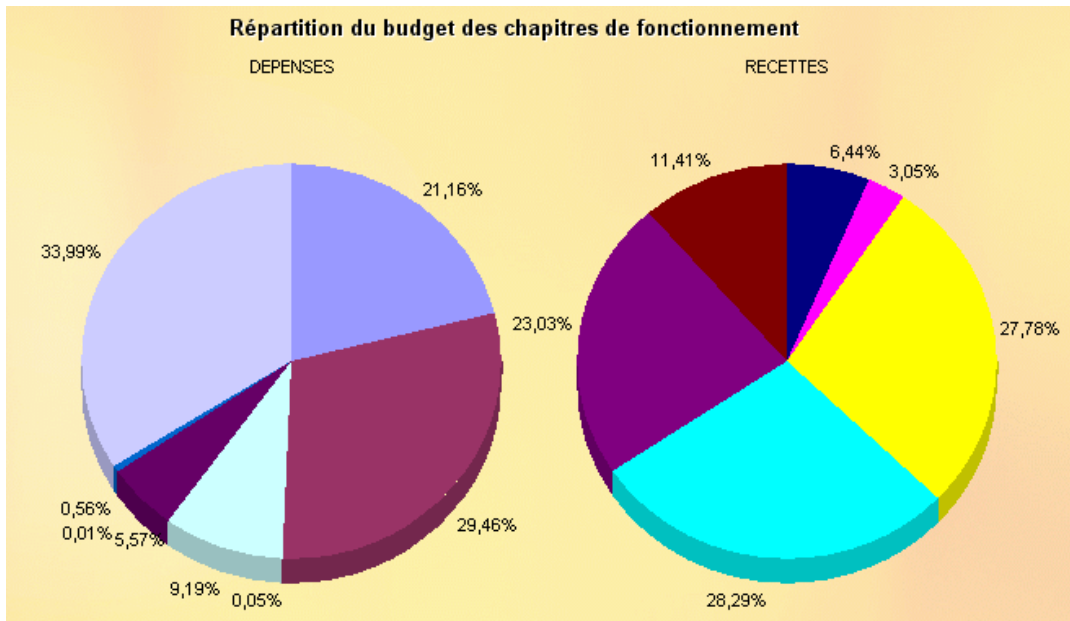
Les 100 ans du Père Canton

Né en mars 1910, Joseph Canton vient de fêter son centenaire en présence de sa famille, de ses amis, des Pères de Bétharram et du Conseil municipal de Lestelle-Bétharram. La jeune et dynamique directrice de la maison de retraite, Julie Domengé, recevait dans ses murs le Père Gaspard, Supérieur Général de la congrégation des pères de Bétharram, le Père Delgue, Supérieur du Vicariat France-Espagne, le Père Gabaix-Hiale, Supérieur de la Communauté de la maison de retraite, le Père Ruspil, Curé de la Paroisse du Piémont, MM. Fort et Bardinnet, anciens Directeurs de l'établissement. Le Maire de Lestelle-Bétharram, Jean-Marie Berchon, était associé à la fête de même que Robert Claverie, Maire de Saint-Dos, lieu de naissance du Père Canton et du Conseiller Général de Nay-Est, Christian Petchot-Bacqué.



Le Père Joseph Canton débutait son ministère à Balarin (32), avant de partir en mission à Bethléem où il est ordonné prêtre en 1933, puis à Nazareth où il professe la philosophie. Retour dans le Gers avant de regagner son Béarn natal en 1946. et nouveau départ à Bethléem pour deux années. De 1948 à 1959, il occupe le poste d'économiste et de professeur de droit canon à Floirac. De 1959 à 1969, il séjourne à Bétharram puis une nouvelle aventure le conduit à Jérusalem. De retour à Bétharram, avec quelques missions en Palestine ou Israël, le Père Canton fera découvrir à la population le visage d'un homme au caractère agréable, facétieux, passionné par les abeilles et par son Béarn. Coup de chapeau à Julie Domengé, la Directrice, qui avait convié 100 personnes au repas d'anniversaire et concocté d'agréables surprises au jeune centenaire.

Caractéristiques du budget communal

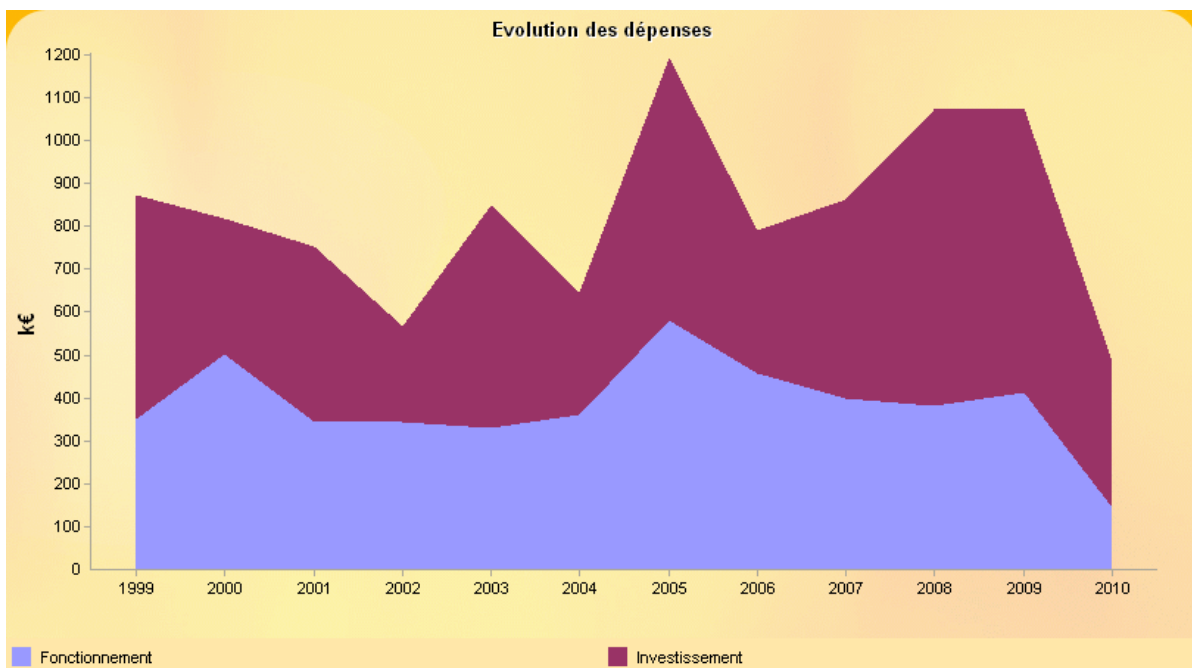


Dépenses

<ul style="list-style-type: none"> ■ D 011 (147,1 k€) ■ D 012 (204,9 k€) ■ D 014 (0,4 k€) ■ D 65 (63,9 k€) ■ D 66 (38,7 k€) ■ D 67 (0,1 k€) ■ D 022 (3,9 k€) ■ D 023 (236,4 k€) 	<ul style="list-style-type: none"> Charges à caractère général Charges de personnel Atténuations de produits Autres charges gestion courante Charges financières Charges exceptionnelles Dépenses imprévues Virement à la section d'investissement
---	--

Recettes

<ul style="list-style-type: none"> ■ R 013 (44,8 k€) ■ R 70 (21,2 k€) ■ R 73 (193,2 k€) ■ R 74 (196,7 k€) ■ R 75 (160,2 k€) ■ R 002 (79,3 k€) 	<ul style="list-style-type: none"> Atténuations de charges Produits des services, domaine et ventes diverses Impôts et taxes Dotations, subventions et participations Autres produits de la gestion courante Résultat reporté
---	---





Restauration de la façade de la Chapelle
Notre-Dame

Réhabilitation
15 rue Gaston de Foix
par le PACT du Béarn



Une nouvelle rambarde
pour le Pont de Bétharram



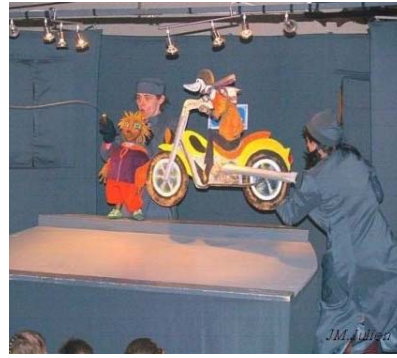
Comméoration du 8 mai

Les élèves de l'école interprètent la
Marseillaise

Père Suberbielle à la retraite
« Heureux comme un Pape ! »



Muriel BONNEFON au nom des paroissiens
remercie le Père Jean et souhaite la bienvenue
aux Pères Gérard et Michel



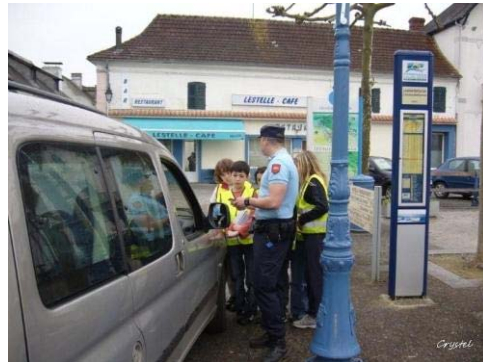
Ecole primaire – théâtre de marionnettes – 12 mars 2010



Collège-Lycée Le Beau Rameau - Démonstration accident voiture contre scooter à 50km à l'heure – 16 mars 2010



Séances « rafraîchissement » du Code de la route – 19 mars 2010



Elèves CM1-CM2 de Lestelle – contrôle radar avec la gendarmerie – 16 & 19 mars 2010



OPERATION « J'AIME LA VIE, JE RALENTIS »

Du 12 mars 2010 au 25 mars 2010, l'opération "J'aime la vie, je ralentis" s'est déroulée sur notre commune.

Les différentes interventions avaient pour but de sensibiliser la population lestelloise et de rafraîchir les connaissances du Code de la Route :

Pour commencer, les tout-petits avec le théâtre de marionnettes POC POC ; Prudence la souris et Simon le hérisson ont rencontré un vif succès. Qui a retenu la comptine : « je regarde à gauche, je regarde à droite..... » ?

Ensuite, les bénévoles de l'AIRS 64 ont dispensé aux élèves du CE1, CE2, CM1 et CM2 un cours sur les dangers de l'enfant « passager » et l'enfant « piéton ».

Les élèves de CM1/CM2 ont participé deux jours de suite au contrôle radar où ils ont arrêté (avec l'aide de la Gendarmerie) 10 véhicules qui se trouvaient en excès de vitesse (il y a eu du 75 Km/h au lieu de 50 Km/h). Certains conducteurs ont découvert que leur Contrôle Technique était dépassé depuis longtemps, il n'y a pas eu de sanctions mais un rappel à la réglementation. Merci à messieurs les gendarmes pour leur bonne humeur et leur gentillesse.

Moment phare de cette opération, une démonstration pour les 300 élèves du Collège/Lycée d'un pilote, cascadeur professionnel, qui a simulé deux accidents (voiture/scooter et voiture/voiture) à 50 Km/h, le tout accompagné d'un discours pédagogique et de conseils avertis. Véritables images chocs pour ces élèves accompagnés de leurs professeurs qui ont suscité des questions auxquelles les gendarmes de Nay présents cet après-midi là ont volontiers répondu. A noter que la présence des pompiers de Coarraze était prévue mais ils n'ont pu venir pour cause..... d'intervention sur un accident de la route.

Enfin, 30 lestelloises et lestellois ont pu bénéficier de deux séances de rafraîchissement du code de la route. Le débat animé et bon enfant a permis d'apprendre notamment à reconnaître certains signaux routiers ainsi que les règles de circulation des ronds points.

Durant toute l'opération, vous avez pu remarquer un cinémomètre aux entrées du village qui vous souriait ou vous faisait la grimace en vous indiquant la vitesse à laquelle vous rouliez à l'entrée du village.....

Nous remercions la préfecture de Pau, les bénévoles de l'AIRS 64 (Association Sécurité Routière) ainsi que le Conseil Général pour leur collaboration, leur financement et leur soutien tout au long de la préparation et la mise en œuvre de cette campagne sur la sécurité routière. Un grand merci aussi aux employés communaux sans qui toute la logistique n'aurait pu être assurée. Toutes ces personnes ont largement contribué au succès de l'opération.

Crystel Mouré



L'Association des Parents d'Elèves

En février, les enfants ont effectué un lâcher de ballons multicolores depuis la cour de l'école afin de fêter carnaval, ce qui explique que quelques uns se soient retrouvés dans les arbres et les parcs avoisinants.

Les élèves ont rédigé des petits mots accrochés aux ballons dans le but de lier connaissance avec d'autres écoles.

Les gains des lotos organisés à la salle Beauvallon à Coarraze vont permettre de financer le transport des sorties natation à la piscine Nayeo.

Courant mars, les maîtresses et les élèves ont changé de métier durant quelques heures afin de découvrir la satisfaction de réprimander les conducteurs étourdis à la vitesse dans les rues du village.

L'APE remercie chaleureusement le président du comité d'animation et de coordination pour son geste financier lors de la dissolution de son association.

Nous vous donnons rendez-vous courant juin pour la fête de l'école.

Le bureau
Mme CAZENAVE



L'Etoile Joyeuse

Galette des Rois : Vendredi 8 Janvier 2010, les Aînés Ruraux du Club "L'Etoile Joyeuse" se réunissaient afin de déguster la Galette des Rois. Un moment bien agréable pour se retrouver à l'orée de l'année nouvelle, et pour se souhaiter les vœux les meilleurs.

Repas des adhérents : Dimanche 17 Janvier 2010, quarante sept convives ont honoré de leur présence le repas de fin d'année des adhérents. Repas copieux servi au restaurant Le Central.

Assemblée Générale : Prévus le samedi 13 Février 2010, les intempéries météorologiques ont obligé les responsables à reporter l'Assemblée Générale au samedi 20 Février. Le Club enregistre 12 inscriptions nouvelles, ce qui fait avoisiner le total des adhérents à la cinquantaine, grâce au dynamisme de l'équipe dirigeante.

Rejoignez le club : toute personne ayant moins de 60 ans peut venir grossir les rangs des + de 60. N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Ouverture : chaque vendredi de 15 h à 19 h.

Cotisation : 15 € pour l'année.



Quand l'appétit va, tout va



Nos doyennes

Centre de Loisirs "Pinocchio"

Faire vivre, donner une dynamique à une association demandent l'implication d'un maximum de bénévoles, elle en est le socle indispensable. L'association "Pinocchio" est le fruit de parents bénévoles désireux de donner une structure pour accueillir nos enfants pendant la durée des congés scolaires. De plus, nous avons la chance de bénéficier de l'aide et le soutien des mairies de Lestelle-Bétharram et de Montaut, sans qui rien ne serait possible.

L'association "Pinocchio" vous propose pour cette année 2010, dans un cadre agréable, pendant ces périodes de vacances (juillet et août) des activités à nos enfants. Cet été encore, "Pinocchio" vous proposera toutes sortes d'activités :

- **Sportives** : piscine, vélo, sports de ballon, tout ce qui roule...
- **Nature** : découverte de l'environnement, empreintes, chasse au trésor, cache-loup, trivial poursuite...
- **Grands jeux** : jeu de piste, rallye mimes, jeu d'échecs, jeux de société ...
- **Activités manuelles**
- **Visites**

OUVERTURE- INSCRIPTION

Cette année, le Centre de Loisirs ouvrira ses portes du **5 Juillet 2010 au matin jusqu'au 13 Août 2010**, pour les enfants de 3 à 12 ans dans l'école publique de Montaut. Il sera ouvert du lundi au vendredi, sauf jours fériés, de 9h à 18h, avec une garderie sur inscription à partir de 8h-9h et de 17h30-18h.

Les inscriptions auront lieu Samedi **3 Juillet de 10 h à 13 h** au Centre de Loisirs, ou tous les soirs de **17 h 30 à 18 h** à partir du **5 Juillet**.

En raison de la nouvelle réglementation d'accueil de loisirs réduisant l'effectif d'enfants par rapport au nombre d'animateurs (8 enfants de moins de 6 ans /jour et 16 enfants de 6 à 12 ans/jour) nous vous informons que les familles inscrivant leurs enfants à l'avance seront prioritaires.

TARIFS

Grâce à la participation financière de la mairie de Lestelle-Bétharram et de la Caisse d'Allocations Familiales de Pau, pour les familles de Lestelle-Bétharram et Montaut, les tarifs sont les suivants :

- Adhésion par famille : **15 €**
- Repas : **3,40 €**
- Familles imposables : $\frac{1}{2}$ journée **8 €** / journée **11,50 €** par enfant
- Familles non imposables : $\frac{1}{2}$ journée **6 €50** / journée **9,50 €** par enfant
- Familles bénéficiaires de l'Aide Temps Libre CAF : $\frac{1}{2}$ journée **4 €** / journée **5,50 €** par enfant.

Une réduction forfaitaire est appliquée pour le 3^{ème} enfant de la même famille inscrit le même jour. Nous acceptons les aides financières M.S.A, Comité d'Entreprise. Veuillez présenter les demandes dès l'inscription.

Renseignements : ☎05 59 71 92 02 (avant le 03/07) et ☎05 59 71 97 25 (à partir du 06/07 tous les jours aux heures d'ouverture)

AG Lestelloise XIII : bienvenue au club !

AVANT GARDE LESTELLE XIII



La saison 2009-2010 tire à sa fin. Les seniors, classés dans le milieu du tableau de Nationale 2, ont gagné le droit de disputer un 1/16^{ème} de finale à Saint Laurent de la Salanque. Les Catalans l'emporteront de neuf points. Trois équipes aquitaines (Trentels, La Réole et Clairac), adversaires des Lestellois, sont toujours dans la course au titre et participaient aux quarts de finale le 9 mai dernier. Lestelle remettait en jeu son bouclier de champion d'Aquitaine conquis

la saison passée : cette fois-ci La Réole ne se fera pas surprendre par les Béarnais. Les Réolais l'emporteront en finale et ramènent le trophée sur les bords de la Garonne.

Les élèves du collège de Bétharram ont brillé au tournoi régional de Villeneuve sur Lot : les minimes et les cadets sortent en tête de leur catégorie, les juniors en troisième position. L'accompagnement éducatif, volet Rugby à XIII, sera à nouveau au programme de la rentrée scolaire 2010, toujours sous la houlette de Thierry Péré.

Les jeunes de l'école de Rugby ont alterné, à raison d'un samedi par mois, rugby et activités multisports, dont une bien belle sortie « raquettes de neige » à Payolle. Les « journées découvertes » plaisent et seront, elles aussi, reconduites.

L'Amicale présidée par Julien Rull a obtenu son affiliation à la FFR XIII. Lestelle compte donc officiellement un deuxième club de rugby : on peut désormais y pratiquer le rugby « à toucher », le rugby à 7 (avec les règles du XIII). Cette activité « sport-loisir » est ouverte à toutes celles et ceux qui souhaitent passer de bons moments tout en entretenant forme et santé. Une compétition amicale à laquelle participeraient d'autres équipes des villages alentours est à l'étude.

Un Comité Départemental de Rugby à XIII est en cours de constitution et devrait être localisé au Centre Nelson Paillou, à Pau. Il œuvrera notamment au développement du XIII dans les Pyrénées-Atlantiques.

L'Assemblée Générale de l'AG Lestelloise XIII se tiendra début juillet. Nous vous y convions d'ores et déjà en espérant que vous souhaiterez participer à l'aventure. Cette huitième saison s'annonce tout aussi passionnante que les précédentes, bienvenue au club !

Yves Péré
Président de l'Avant-Garde Lestelloise XIII

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes et les Conscrits préparent activement les fêtes patronales qui se dérouleront les 25, 26 et 27 Juin 2010.

Voici le programme mis sur pied par l'équipe des Présidents Lionel Capdebosq et Thibaut Péés.

Vendredi 25 Juin

- à 19 heures : Repas "moules-frites" avec la participation de **Patricia Armary**
- à 22 heures 30 : Feu de la Saint-Jean
- à 23 heures : Bal des Jeunes avec le Podium Studio Light

Samedi 26 Juin

- à 10 heures : Tournoi de Foot
- à 12 Heures : restauration sur place (sandwiches, frites, boissons)
- à 15 heures : concours de pétanque ouvert à tous
- à 22 heures : grande soirée dansante avec l'**orchestre Les Leaders**

Dimanche 27 Juin

- à 10 heures 30 : Messe animée par les conscrits
- à 11 heures 30 : dépôt de la gerbe au monument aux morts
- à 12 heures 30 : apéritif offert par la municipalité animé par "**les Chanteurs de Montaut**".

- à 15 heures : Course cycliste réservée aux minimes
- à 16 heures : Course cycliste réservée aux cadets
- à 16 heures : animations gratuites pour les enfants avec goûter offert (jeux en bois, maquillage...)

- à 18 heures : Bal musette animé par l'**orchestre Fiesta Musette**
- à 20 heures : Repas "bavettes/frites" sur réservation
- à 23 heures : Feu d'artifice et clôture des fêtes

Les Conscrits

Le mot "conscrit" signifie dans le langage courant, l'ensemble des personnes nées la même année. Et les garçons se retrouvaient appelés sous les drapeaux pour y faire d'abord leurs classes. D'où l'appellation de classe, suivie de l'identification de A + 20 (64 par exemple, pour ces jeunes hommes nés en 1944 qui posent sur la photo ci-dessous).

Avec la création de la circonscription est apparue une tradition bien française durant laquelle les jeunes gens de chaque commune se réunissaient et faisaient la fête, avant de partir à l'armée. Cette tradition marquait l'entrée dans le monde des adultes. Depuis la suppression du service militaire -époque où la tradition était réservée aux hommes - la fête des conscrits s'assimile à celles des classes. Aujourd'hui, selon les régions, elle consiste à l'organisation de bals. Si dans le temps, les conscrits se reconnaissaient en arborant une cocarde tricolore, un canotier et parfois un drapeau, leur arrivée ne passait pas inaperçue car dans la bande, il y avait toujours un clairon et rarement un (bon) instrumentiste.

La fin du service militaire aurait dû marquer la fin de cette tradition mais elle perdure, notamment, en milieu rural et rarement dans les villes. Cet événement peut, parfois, rapprocher des personnes de milieux culturels ou sociaux différents.

A Villefranche/Saône, un musée des conscrits est à visiter.

Un livre intitulé "Le P'tit ABC des Conscrits" paraissait le 18 novembre 2009.

A Lestelle-Bétharram, les Conscrits, bon an, mal an, continuent la tradition et font appel aux pré-conscrits pour faire le nombre. Il est vrai que les demoiselles ont rallié cette pratique longtemps restée exclusivement masculine.

Quelques scènes de beuverie restent anecdotiques car pour prouver que l'on était un homme, il fallait boire ! Et puis c'était l'occasion de faire en toute immunité, ce jour-là, quelques "extras". Débarquer en pleine séance de cinéma pour exécuter quelques notes stridentes et dissonantes en plein milieu du film, se baigner dans un parc public, faire dessaler une morue dans le gave en période de pêche interdite et d'attendre impatiemment le garde-pêche, attacher un chat à une cloche servant de sonnette d'entrée...

En 1964, Michel Cazenave, Jojo Marty-Dessus, Jean-Guy Saubatte et Jean-Paul Sodes, accompagnés de l'adjoint Sidoine Saubatte, reconnus bon pour le service par les autorités militaires à Nay (notre cliché).



A Noter...

Ouverture du secrétariat de Mairie :

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public
du lundi au vendredi de **14 h 00 à 17 h 30.**

☎ 05.59.61.93.59

Permanence des élus le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

En cas d'incident sur la Commune en dehors des heures d'ouverture du secrétariat

Vous pourrez joindre :

Le Maire :	M. Jean-Marie BERCHON	☎ 06.85.05.53.19
1 ^{er} adjoint :	M. Michel CORSINI	☎ 06.75.86.87.11
2 ^{ème} adjoint :	M. Jean SÉPÉ	☎ 06.34.76.29.85
3 ^{ème} adjoint :	M. Alain GRACIAA	☎ 06.87.92.09.82
4 ^{ème} adjoint :	Mme Anne-Marie MALAGANNE	☎ 05.59.71.92.27

DECLARATION TRAVAUX :

Nous vous rappelons que tous les travaux, même partiels, y compris les ravalements de façades, changement huisseries ou volets, et les réfections de toitures, sont soumis à déclaration de travaux. Le dossier est à déposer en Mairie.

DIVAGATIONS DES CHIENS :

Malgré plusieurs rappels à l'ordre, certains chiens continuent d'errer dans les rues du village. Désormais, tout chien divaguant sur la voie publique (avec ou sans collier) sera amené à la fourrière, aux frais du propriétaire, sans autre forme de préavis (arrêté du maire de Février 2009)

RELATIONS DE BONS VOISINAGE :

Afin d'entretenir des relations de bon voisinage, nous rappelons ci-dessous les dispositions de l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental :

- Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tous autres déchets (herbes par exemple) est interdit.

D'autre part l'utilisation de tronçonneuses, tondeuses etc... est limitée aux heures suivantes :

- Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 heures
- Dimanches et jours fériés de 10 h à 12 heures.

Etat Civil

Naissances :

DELALANDE Antoine, Pierre

13 février 2010

Décès :

LONDAÏTZBÉHÈRE Sauveur

22 février 2010

NADAL Henri Marie Joseph

12 mai 2010

Les Croix à Lestelle-Bétharram

(Reportage photos de Philippe Rosset)

A vous de les localiser !



A



B



C



D



E



F



G



H



I

- 1 - Croix Mignou – Placette du même nom située à l’intersection des rues G de Foix et Peyrounat
- 2 - Croix Taillade – Intersection chemins Esmoule et Bréquat
- 3 - Cimetière des Pères de Bétharram
- 4 - Cimetière communal
- 5 - Intersection rues Delette et Mal Leclerc
- 6 - Croix de l’Ancien cimetière – Soum det Castet
- 7 - Croix Larroche – Placette du même nom située à l’intersection des rues Henri IV et d’Albret
- 8 - Croix des Hauteurs
- 9 - Croix Bordenave – Placette du même nom située à l’intersection des rues Mal Leclerc et de la Paix

Solutions : A3, B5, C2, D8, E6, F1, G7, H9 et I4

Les dates à retenir

- **Vendredi 18 juin :**

Fête de l'école

- **Du Vendredi 25 juin au Dimanche 27 juin :**

Fêtes de la Saint Jean

- **Dimanche 4 juillet :**

Défi Aquitaine : Journée de sport pour tous organisé par l'AGL.

- **Samedi 10 juillet 2010 à 11 h :**

Inauguration des commerces et logements sous la présidence de M. le Préfet

- **Dimanche 1^{er} août 2010 à 20h30:**

Concert de chant choral

- **Dimanche 8 août 2010 :**

Vide grenier

- **Mardi 14 septembre 2010 :**

Fêtes de la Sainte Croix

- **Dimanche 26 septembre 2010 :**

La Corruda

- **Dimanche 3 octobre 2010 :**

Poule au Pot du 3^{ème} âge